

Relevé d'heures de Jean-François Blain

travail effectué pour le compte de

ACEF de Québec (ACEFQ), intervenante
265, rue de la Couronne, bureau 210
Québec (Qc)
G1K 6E1

Dossier R-4134-2020 de la Régie de l'énergie

Détermination du taux d'indexation applicable aux prix du tarif L en vertu de l'article 22.0.1.1 de la Loi sur Hydro-Québec pour le 1er avril 2021

Travail effectué entre le 18 décembre 2020 et le 28 janvier 2021.

Nombre d'années d'expérience complétées à titre d'analyste au début du dossier : 23.

Statut : analyste sénior externe.

Taux horaire applicable : 240 \$ / heure¹.

À titre d'analyste externe

date	description	heures
<u>2020</u>		
18 déc.	réception de D-2020-176 (A-0007) et communications	0,50
29 déc.	dépôt de la comparution de l'ACEFQ	-
<u>2021</u>		
06 janvier	réception de HQD-1 doc 1 (C-HQD-0006)	0,25
22 janvier	examen des pièces A-0001 à A-0006, C-HQD-0002 et pièces du dossier R-9001-2019	3,50
25-27 janv.	préparation des commentaires de l'ACEFQ (C-ACEFQ-0004), révision et communications	15,25
Total		19,50

SOMMAIRE

Honoraires	19,50 heures @ 240,00 \$ / heure	4 680,00 \$
Allocation forfaitaire (3%)		140,40 \$
Total, honoraires et allocation		4 820,40 \$
TPS		241,00 \$
TVQ		480,80 \$
Total		5 542,20 \$
50 % des taxes aux fins de la DPF		360,90 \$
Total aux fins de la DPF		5 181,30 \$



Jean-François Blain
Analyste, secteur de l'énergie

Le 10 février 2021

¹ Guide de paiement des frais des Intervenants 2020 de la Régie de l'énergie, janvier 2020, page 5.